

Strasbourg, le 21 novembre 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Margie SUDRE reçoit à Strasbourg une délégation polynésienne

Margie SUDRE, Député européen (UMP-F), Présidente de la délégation française du groupe PPE-DE et Conseiller régional de La Réunion, a reçu aujourd'hui une délégation de 150 maires de Polynésie Française, menée par **M. GASTON FLOSSE**, Président du gouvernement de la Polynésie française et Sénateur, **M. Gaston TONG SONG**, Président de l'Association des maires de Polynésie française et Maire de Bora-Bora, ainsi que **Mme Béatrice VERNAUDON** et **M. Michel BUIILLARD**, Députés.

La délégation polynésienne a pu visiter le Parlement européen de Strasbourg, guidée par Margie SUDRE, et approfondir sa connaissance du fonctionnement des institutions de l'Union européenne, avant de participer à un déjeuner convivial au restaurant des Députés.

Margie SUDRE a profité de cette visite pour rappeler que si la Polynésie française fait partie intégrante de la République, son statut de Collectivité d'outre-mer la place en dehors du territoire de l'Union européenne. Seuls les quatre **Départements français d'Outre-Mer** (DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) appartiennent à l'Union européenne et sont soumis à l'application du droit communautaire, adapté à leurs spécificités en raison de leur statut européen de **Régions Ultra-Périphériques (RUP)**.

Les six **Collectivités ou Territoires d'Outre-Mer français** (COM ou TOM : Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon et les Terres Australes et Antarctiques Françaises), du fait de leurs liens constitutionnels particuliers avec la France, bénéficient d'accords d'associations spécifiques avec l'Union européenne, en qualité de **Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM)**.

Margie SUDRE a rappelé que le Ministre de l'Outre-mer a fort opportunément pris l'initiative, le mois dernier, de réunir les représentants des PTOM français, dont naturellement le Président Gaston FLOSSE, pour préparer un **Mémoire** à adresser à l'Union européenne, **en faveur d'une meilleure prise en compte des spécificités des PTOM**.

Le Forum réunissant la Commission européenne et les PTOM, prévu à Bruxelles début décembre, sera une occasion majeure pour signifier à l'Europe les attentes des PTOM, et pour qu'ils se présentent tous unis comme un seul et unique interlocuteur.

Margie SUDRE a conclu cette rencontre en assurant les Polynésiens de son entier soutien en la matière, et de son souhait de pouvoir apporter, au sein des institutions européennes, sa pierre à cet édifice en construction.